

## L'ANFR organise les 28 et 29 mai « FrHack! », le hackathon des fréquences



Maisons-Alfort, le 12 avril 2016 - L'Agence nationale des fréquences (ANFR) organise fin mai à La Fonderie le hackathon « FrHack! », un évènement créatif et technologique sur le thème des fréquences radioélectriques.

L'ANFR a engagé une démarche volontaire d'ouverture de ses données. Elle a bénéficié pour ce faire du soutien du **Programme Investissement d'Avenir** dans le cadre d'un appel à projets innovants. Ce soutien a permis d'initier la diffusion de nouvelles données, et notamment :

- les mesures de champs électromagnétiques ;
- les stations radioélectriques (émetteurs de tout type, téléphonie, 3G, 4G, TNT...);
- les servitudes radioélectriques (zones protégées pour éviter les brouillages).

Ce sont ces données que les participants au hackathon « FrHack! » seront invités à utiliser en exclusivité, avant leur diffusion officielle. Ils auront pour mission de concevoir de nouvelles applications numériques innovantes associées aux fréquences et au service des citoyens : outils de visualisation des ondes, mesure des niveaux de champs en crowdsourcing, guide de randonnées en zones blanches ... La seule limite sera leur imagination !

Les participants seront ainsi amenés à réinventer la communication entre les usagers des fréquences et l'ANFR et à porter une réflexion sur les jeux de données publiques proposés : comment faire vivre ces données en les croisant avec d'autres ? Quelles pourraient être les applications et les nouveaux usages qui en découlent ? Comment aider les citoyens à les enrichir ?

Cet évènement ouvert, et organisé en partenariat avec la mission ETALAB, accueillera **différents profils de participants** : spécialistes des données, développeurs, graphistes, architectes, cartographes...

En amont de « **Frhack!** », une séance de brainstorming collectif aura lieu le 19 mai afin de sensibiliser les participants aux données libérées et de commencer à échanger sur les services à inventer.

En organisant ce hackathon, l'ANFR réaffirme **sa politique d'ouverture des données**, initiée en avril 2015 par leur mise à disposition sur le site open data du gouvernement

(<https://www.data.gouv.fr/fr/organizations/agence-nationale-des-frequences>) et réactualisées chaque mois. Cette initiative est encouragée par le projet de loi sur la République numérique, qui vise notamment à renforcer et à élargir l'ouverture des données publiques pour permettre leur réutilisation par tous.

Si vous voulez participer au hackathon des fréquences ou obtenir des informations sur l'événement, rendez-vous sur : <http://hackathon.anfr.fr>

**Contact presse :**

*Franca Vissière*

[franca.vissiere@anfr.fr](mailto:franca.vissiere@anfr.fr)

06 09 48 79 43



**Suivez l'ANFR sur twitter : @anfr**

*L'ANFR est un établissement public administratif placé auprès du Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique. Il gère l'ensemble des bandes de fréquences radioélectriques. La structure et le fonctionnement de son Conseil d'administration garantissent la prise en compte des intérêts de tous les affectataires de fréquences.*